

LA LETTRE DU MAIRE

N° 7 - Avril 2026

Merci aux Voisenonais



Avancer dans la continuité



83,27 % des voix. 10 points de plus qu'en 2020. Ces chiffres me touchent profondément, et je veux d'abord en mesurer ce qu'ils signifient vraiment : **non pas un plébiscite, mais une confiance renouvelée, construite au fil de six années de dialogue, de présence et d'actions concrètes.** Je n'oublie pas non plus les 13,51 % de bulletins blancs : des voix qui expriment des attentes et des

exigences que nous entendons, et que nous prendrons en compte.

Merci à nos agents communaux, à nos bénévoles associatifs, à nos commerçants, et à chacune et chacun d'entre vous qui faites vivre Voisenon au quotidien. Merci également à l'équipe municipale sortante pour son énergie et sa loyauté. Et bienvenue aux nouveaux élus qui rejoignent l'aventure.

Ce que nous allons faire — concrètement

Ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité de ce que nous avons engagé, mais avec un cap clair : aller plus loin, et aller vite là où c'est nécessaire.

Sur le cadre de vie d'abord, nous allons intensifier l'entretien des voiries, poursuivre la valorisation des espaces verts, continuer notre politique d'urbanisme raisonnée et engager la rénovation progressive des bâtiments communaux. Propreté, tranquillité, sécurité : ce sont les fondamentaux d'un village agréable à vivre, et ils resteront au cœur de notre attention.

Sur le plan environnemental, sans grands discours, nous poursuivrons les économies d'énergie dans nos bâtiments, optimiserons l'éclairage public, végétaliserons certains espaces et encouragerons la mobilité douce. L'écologie se joue d'abord dans les petites décisions du quotidien.

Pour la vie associative et culturelle, nous continuerons à soutenir nos associations matériellement, logistiquement, financièrement, et à renforcer les événements qui rassemblent : rencontres intergénérationnelles, manifestations culturelles, moments partagés. Ce lien social est une richesse que Voisenon cultive et que nous ne laisserons pas s'effriter.

Pour les familles, nous travaillerons à améliorer la vie scolaire et périscolaire, à mieux accompagner les jeunes, et à créer des espaces adaptés. Nous voulons que chaque enfant grandisse ici dans un cadre épanouissant et riche en opportunités.

Un résultat à replacer dans son contexte

Au niveau national, le taux de participation au 1er tour des municipales 2026 s'est établi à 57,1 %. Dans les communes présentant une liste unique, le taux de blancs et nuls atteint en moyenne 15 % — soit exactement le niveau observé à Voisenon, malgré des appels explicites à voter blanc.

À Voisenon : 54,75 % de participation, 13,51 % de blancs, 3,23 % de nuls — et 83,27 % des suffrages exprimés pour notre liste. Des chiffres dans la norme nationale, et un mandat pleinement légitime.

(Sources : Ministère de l'Intérieur, bilan chiffré officiel ; Maire-info, 27 mars 2026)

Pour nos aînés, nous veillerons à maintenir un lien régulier, à renforcer les dispositifs d'accompagnement, à faciliter leur mobilité et leur accès aux services, et à développer des moments conviviaux qui leur sont dédiés. Prendre soin de chacun, c'est ce qui définit un village chaleureux.

Un mandat collectif

Rien de tout cela ne se fera seul. Nous avancerons en équipe, avec un Conseil municipal motivé et uni sur l'essentiel, en dialogue constant avec les habitants, les associations et les acteurs économiques. Transparence, écoute, proximité : ce sont les règles que nous nous fixons pour ces six prochaines années.

Voisenon n'est pas une commune comme les autres. Ce qui fait notre force, ce n'est pas seulement notre cadre de vie ou nos espaces naturels, **c'est notre capacité à faire les choses ensemble. C'est cet esprit que je veux incarner dans ce mandat.**

Vous nous avez accordé votre confiance. Nous ferons tout pour en être dignes.

Continuons, ensemble.

*Pour la Voisenon que nous aimons,
Merci ! En avant !*

Julien Aguin
Le Maire,
Julien AGUIN

LA LETTRE DU MAIRE n°7 – Avril 2026

Merci aux Voisenonais

Vos élus : une majorité municipale à votre service



Julien AGUIN

Maire

Vice-président de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine délégué aux Finances, à l'Insertion par l'emploi, aux Transferts de compétences, à la Mutualisation et aux Fonds européens



Francis ROUSSET

1^{er} adjoint au Maire
délégué au Cadre de vie



Dominique GAUTREAU

2^e Adjointe au Maire
déléguée aux Solidarités et à la Vie locale



Ghislain RUIZ

3^e Adjoint au Maire
délégué à la Culture et à la Vie associative



Franck RENARD

Conseiller municipal
délégué à l'Espace Public



Frédérique SAUVAUT

Conseillère municipale
déléguée à la Réussite Éducative



Christophe BERNARD

Conseiller municipal



Céline CHAUMONT

Conseillère municipale



Mireille DUBOIS-GACHÉ

Conseillère municipale



Loïc DO NASCIMENTO

Conseiller municipal



Teddy ETINOF

Conseiller municipal



Malika KEHLI

Conseillère municipale



Béatrice LANIER

Conseillère municipale



Benissa LE MOAL

Conseillère municipale



Patrick LEVILLAYER

Conseiller municipal

Les commissions municipales

• Finances :

Julien Aguin, Francis Rousset, Dominique Gautreau, Ghislain Ruiz, Malika Kehli, Frédérique Sauvaut

• Cadre de vie :

Francis Rousset, Franck Renard, Loïc Do Nascimento, Teddy Etinof, Benissa Le Moal

• Solidarité et Vie locale :

Dominique Gautreau, Céline Chaumont, Mireille Dubois-Gaché, Béatrice Lanier, Patrick Levillayer

• Culture et Vie associative :

Ghislain Ruiz, Dominique Gautreau, Christophe Bernard, Benissa Le Moal, Malika Kehli

Les représentations extérieures

• Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Julien Aguin, Malika Kehli, Dominique Gautreau, Céline Chaumont, Béatrice Lanier, Patrick Levillayer

Syndicats intercommunaux

• Syndicat scolaire :

Julien Aguin, Frédérique Sauvaut, Franck Renard (T), Benissa Le Moal, Malika Kehli, Béatrice Lanier (S)

• Syndicat départemental des énergies :

Julien Aguin, Francis Rousset (T), Béatrice Lanier (S)

• Traitement ordures ménagères :

Ghislain Ruiz (T), Loïc Do Nascimento (S)

• Syndicat mixte quatre vallées de la Brie :

Julien Aguin (T), Patrick Levillayer (S)

• Société "Melun Val de Seine Aménagement" :

Béatrice Lanier (T)

Autres

• Correspondant défense, pompiers, police : Franck Renard

• Bibliothèque municipale :

Dominique Gautreau, Christophe Bernard

• CNAS (comité d'entreprise des agents)

Benissa Le Moal

T : titulaire S : suppléant

Pour contacter un élu, merci de passer par l'accueil de la mairie.

Tél. : 01 60 68 29 00

e-mail : mairie@voisenon.fr

En cas d'urgence, astreinte : 06 77 37 92 49

Au cours de ce mandat, nous poursuivrons les *Rencontres Voisenonaises* comme lors du mandat précédent, et proposerons désormais une rencontre publique annuelle. Les événements du village restent aussi des moments privilégiés pour échanger simplement. Et pour ne rien manquer : Bulletin municipal, Feuille de Chou, PanneauPocket et bientôt une newsletter.